

EMA/498057/2020 EMEA/H/C/005085

Nyvepria (*pegfilgrastim*)

Aperçu de Nyvepria et pourquoi il est autorisé dans l'Union européenne (UE)

Qu'est-ce que Nyvepria et dans quel cas est-il utilisé?

Nyvepria est un médicament utilisé chez les patients atteints d'un cancer afin de soulager la neutropénie (faible taux de neutrophiles, un type de globules blancs), qui constitue un effet indésirable fréquent de la chimiothérapie pour le traitement du cancer et peut rendre les patients vulnérables aux infections.

Il est administré spécifiquement pour réduire la durée de la neutropénie et prévenir la neutropénie fébrile (lorsque la neutropénie s'accompagne de fièvre due à une infection).

Nyvepria n'est pas destiné à être utilisé chez les patients atteints de leucémie myéloïde chronique (cancer du sang) ou d'un syndrome myélodysplasique (maladie dans laquelle un grand nombre de cellules sanguines anormales sont produites, ce qui peut évoluer vers une leucémie).

Nyvepria est un médicament «biosimilaire». Cela signifie que Nyvepria est fortement similaire à un autre médicament biologique (le «médicament de référence») déjà autorisé dans l'UE. Le médicament de référence pour Nyvepria est Neulasta. Pour de plus amples informations sur les médicaments biosimilaires, voir <u>ici</u>.

Nyvepria contient la substance active pegfilgrastim.

Comment Nyvepria est-il utilisé?

Nyvepria n'est délivré que sur ordonnance et le traitement doit être instauré et supervisé par un médecin expérimenté dans le traitement du cancer ou des troubles sanguins. Il est disponible sous la forme d'une seringue préremplie contenant une solution injectable sous la peau. Nyvepria est administré en une injection unique de 6 mg sous la peau, au moins 24 heures après la fin de chaque cycle de chimiothérapie. Les patients peuvent s'administrer eux-mêmes une injection, à condition d'avoir reçu les instructions appropriées.

Pour plus d'informations sur les conditions d'utilisation de Nyvepria, voir la notice ou contacter votre médecin ou pharmacien.



Comment Nyvepria agit-il?

La substance active de Nyvepria, le pegfilgrastim, est une forme de filgrastim, très similaire à une protéine humaine appelée facteur de croissance de la lignée granulocytaire (G-CSF). Le filgrastim agit en incitant la moelle osseuse à produire davantage de globules blancs, ce qui augmente leur nombre et permet ainsi de traiter la neutropénie.

Le filgrastim est utilisé dans d'autres médicaments dans l'UE depuis un certain nombre d'années. Le filgrastim contenu dans Nyvepria a été «pégylé» (lié à un agent chimique appelé le polyéthylène glycol), ce qui permet de ralentir le rythme auquel le filgrastim est éliminé de l'organisme et ainsi d'administrer le médicament moins fréquemment.

Quels sont les bénéfices de Nyvepria démontrés au cours des études?

Des études de laboratoire comparant Nyvepria avec Neulasta ont démontré que la substance active de Nyvepria est hautement similaire à celle de Neulasta en termes de structure, de pureté et d'activité biologique. Des études ont également démontré que l'administration de Nyvepria produit des taux de substance active dans l'organisme similaires à ceux produits par l'administration de Neulasta.

Nyvepria étant un médicament biosimilaire, il n'est pas nécessaire de répéter pour Nyvepria toutes les études sur l'efficacité et la sécurité du pegfilgrastim menées sur Neulasta.

Quels sont les risques associés à l'utilisation de Nyvepria?

La sécurité de Nyvepria a été évaluée et, sur la base de toutes les études réalisées, les effets indésirables du médicament sont considérés comme comparables à ceux du médicament de référence Neulasta.

L'effet indésirable le plus couramment observé sous Nyvepria (qui peut toucher plus d'une personne sur 10) est le suivant: douleurs osseuses. Les douleurs musculaires sont également fréquentes. Pour une description complète des effets indésirables et des restrictions associés à Nyvepria, voir la notice.

Pourquoi Nyvepria est-il autorisé dans l'UE?

L'Agence européenne des médicaments a considéré que, conformément aux exigences de l'UE pour les médicaments biosimilaires, Nyvepria est hautement similaire à Neulasta en termes de structure, de pureté et d'activité biologique et est distribué dans l'organisme de la même façon.

Toutes ces données ont été considérées comme suffisantes pour conclure que Nyvepria se comportera de la même façon que Neulasta en termes d'efficacité et de sécurité dans ses utilisations autorisées. Par conséquent, l'Agence a estimé que, comme pour Neulasta, les bénéfices de Nyvepria sont supérieurs aux risques identifiés et que l'utilisation de ce médicament au sein de l'UE peut être autorisée.

Quelles sont les mesures prises pour assurer l'utilisation sûre et efficace de Nyvepria?

Les recommandations et les précautions à observer par les professionnels de santé et les patients pour assurer l'utilisation sûre et efficace de Nyvepria ont été incluses dans le résumé des caractéristiques du produit et dans la notice.

Comme pour tous les médicaments, les données sur l'utilisation de Nyvepria sont surveillées en permanence. Les effets indésirables rapportés avec Nyvepria sont soigneusement évalués et toutes les mesures nécessaires sont prises pour protéger les patients.

Autres informations relatives à Nyvepria:

Des informations sur Nyvepria sont disponibles sur le site web de l'Agence, sous: ema.eu/medicines/human/EPAR/nyvepria